

Nombre de conseillers : 10 L'an deux mille vingt-quatre le 2 avril à dix-huit heures. Le Conseil  
En exercice : 10 Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est  
Présents : 8 réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous  
Absents : 2 la présidence de Mme le Maire, Jacqueline CABROL.

Votants : 9  
Pour : 9  
Contre : 0  
Abstention : 0

**Présent(e)s** : AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL Jacqueline,  
KAMILLE Abou-kanh, MILHET Benoit, MONJAL Mathilde, RAYSSEGUIER  
Christian, TONON Yannick

**Absent(e)s représenté(e)s** :  
RUIZ Benoit : procuration à TONON Yannick

**Absent(e)** : LECUTIER Jean-Marc,

**Secrétaire de séance** : BERNA Martine

**Délibération** N°2024\_D11

**Objet** : Tarif cantine 2024 - 2025.

**Date convocation** :

Le 25 mars 2024

Il est proposé au conseil municipal de voter le tarif de la cantine pour l'année scolaire 2024/2025.

**Date affichage** :

Le 25 mars 2024

Le conseil municipal après en avoir délibéré :  
Accepte à l'unanimité de fixer le tarif du repas à 4,00€ le ticket.

Fait à Boissezon le 2 avril 2024,

Le secrétaire de séance

Le Maire,

Jacqueline CABROL

Ainsi fait et délibéré à  
Boissezon, les jours, mois  
et an ci-dessus.

Pour extrait conforme au  
registre des délibérations  
du Conseil Municipal.

Certifié exécutoire compte  
tenu de la transmission à la  
sous-préfecture :

Le 2 avril 2024.